



Accueils de Loisirs & Périscolaires ESPACE FAMILLE





















67100 Strasbourg

Grand Est

1 rue Job

Guide d'utilisation

portail-animation.ufcv.fr

L'Ufcv près de chez vous : Ufcv—Délégation Régionale Ufcv—Délégation régionale de Bourgogne 29 rue Jean-Baptiste BAUDIN

21000 Dijon



Présentation de l'Espace Famille

Dans la continuité du programme de modernisation et de simplification des services aux familles, l'Ufcv met en place un outil novateur: l'Espace Famille.

L'Espace Famille est un guichet de services en ligne, simple et gratuit. Il permet à chaque famille d'effectuer directement ses démarches administratives via une connexion internet, 24h/24, 7j/7, et notamment de faire ses réservations liées aux accueils périscolaires et aux accueils de loisirs de l'Ufcv.

Il se présente en deux parties :

- un ESPACE PUBLIC accessible à tous.
- un ESPACE PRIVE accessible à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe.

L'identifiant famille et le mot de passe sont adressés aux familles par courrier ou par mail

Ces deux espaces permettent ainsi à chaque famille :

- de consulter la page internet spécifique à l'accueil de loisirs ou périscolaire d'inscription des enfants (consultation des plannings d'activité, du règlement de fonctionnement, etc...)
- de réserver en un clic les journées d'accueil des enfants dans les structures Ufcv
- de consulter les factures des services consommés
- de régler les factures directement en ligne, par prélèvement bancaire ou carte bancaire

Ce guide a pour but d'accompagner chaque famille à la création de son espace personnel.

NOTE : l'inscription et la réservation en ligne ne sont pas obligatoires. Vous pouvez continuer à utiliser le mode « papier » ; dans ce cas, merci de vous reporter au règlement intérieur de votre structure.



) L'espace public

La première étape consiste à se connecter sur l'espace public via l'adresse suivante :

portail-animation.ufcv.fr





Découvrir qui est l'Ufcv

2 Consulter le projet éducatif de l'association.

3 Visualiser l'actualité des structures d'accueil de l'Ufcv, France entière.

Accéder à mon Espace privé (voir page 5)

 Rechercher le site d'informations de mon accueil de loisirs ou périscolaire.

6 Visualiser les photos des actualités récentes

En savoir plus sur les activités de l'Ufcv





) L'espace public

Après la recherche de mon accueil de loisirs ou périscolaire (étape 5 de la page précédente), vous accédez au site d'informations.







• Visualiser en un coup d'œil les informations principales de ma structure d'accueil (horaires, dates, etc...)

Accéder à mon Espace Privé

Consulter les autres accueils de ma commune ou communauté de communes

Partager le site ou la page sur les réseaux sociaux

G G S'informer sur les actualités de l'accueil

Télécharger les documents
 d'inscription, le règlement intérieur,
 etc...



L'espace privé

Vous accédez à l'espace privé en cliquant sur « Accéder à mon espace personnel » ou sur « Mon Compte » du mini-site.

Pour se connecter à l'espace personnel, notre service administratif doit être en possession du dossier administratif annuel de votre enfant.



Pour se faire, télécharger le dossier « S'inscrire» qui se situe dans la rubrique « Inscription » du site d'informations de votre accueil de loisirs ou périscolaire et faites parvenir les documents correspondant à l'Ufcv de votre région selon la procédure décrite.

Une fois le dossier transmis à nos services, un email vous parvient vous communiquant votre

identifiant et votre mot de passe (penser à vérifier que le mail ne se trouve pas dans les SPAM). Il faut compter 7 jours ouvrables dès la réception du dossier par nos services pour traiter votre dossier. Votre compte n'est à créer qu'une unique fois et est intemporel.

			A SHORE WAS	
UFEV			10	
Espace Famille Ufcv				
Ufcv Alsace – Bourgogne – Franche-Comté – Lorraine Retrouvez toutes nos iordonnées locales sur le site portail-animation@ufcv.fr	Pour accéder aux servic Si vous ne possèdez pas téléchargeable au bas d	es du portail en ligne, veuillez vous identifie encoré de compte famille, merci de vous r e cette page en cliquant sur le lien "Guide d	er eporter à la procédure e l'Espace Famille ^e .	
	🕌 Connexion à v	otre espace		
Contactez nous	Identifiant	Mot de passe	✓ Connexion	
Visiteur		Identifiant ou Mot de passe oublie 7		
Accuell				
Mon compte		• L'espace	famille – coté	
Déconnexion		privé, est un service		
Passer son BAFAI		mutualisé pour les		
Partir en colo?		délégation	délégations régionales	

Pour l'année scolaire 2014/2015 (vacances d'été incluses), il n'est pas utile de procéder à une nouvelle inscription administrative si votre enfant a déjà fréquenté l'un des accueils de l'Ufcv. Il vous suffit de demander l'ouverture de votre espace personnel par email à **EspaceFamille.EST@ufcv.fr.** Merci d'indiquer vos noms et prénoms ainsi que celui de votre enfant. L'espace famille – coté privé, est un service mutualisé pour les délégations régionales d'Alsace, de Bourgogne, de Franche-Comté et de Lorraine de l'Ufcv. Veillez à bien communiquer avec l'Ufcv de votre région.

Saisir votre identifiant et votre mot de passe reçu par email par notre service.



) L'espace privé

• Consulter mes informations personnelles. En cas de modification à apporter, compléter un nouveau dossier administratif (le mot de passe est à modifier régulièrement).

Visualiser mes enfants existants dans l'espace administratif de l'Ufcv. Si un enfant n'apparait pas, c'est que l'Ufcv n'a pas été destinataire du dossier administratif.

 Réserver les places pour l'accueil de loisirs ou périscolaire pour mon enfant.

Suivre mes réservations passées.
 Celles-ci apparaissent comme

 validées », « en attente de
 traitement », etc... (voir légende). Une
 demande de réservation n'est pas
 toujours acceptée (cf. page 8).

• L'onglet paiement en ligne apparait lorsque des factures sont à payer.





LES ETAPES POUR DEMANDER LA CREATION DE MON ESPACE PERSONNEL ET SECURISE

Étape 1 : création du dossier

Un dossier administratif en version « papier » est obligatoire. Il est à télécharger sur le portail animation de l'Ufcv selon la procédure suivante :

- Se connecter sur l'espace public via l'adresse : portail-animation.ufcv.fr
- Rechercher l'accueil de mineurs de ma commune dans l'outil de recherche.
- Sélectionner celui dans lequel je souhaite inscrire mon enfant.
- Télécharger le dossier administratif « S'inscrire » dans la partie « Inscription », l'imprimer puis le remplir et joindre les documents mentionnés.

Maintenant, il ne reste plus qu'à faire parvenir les documents d'inscription à l'Ufcv, selon le mode de transmission indiqué dans le dossier « S'inscrire».

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ

Attention : si vous êtes déjà un dossier en cours de validité, il suffit de demander l'ouverture de mon compte par email EspaceFamille.EST@ufcv.fr en indiquant vos nom et prénom puis ceux de vos ou mes enfants.

Étape 2 : activation de votre compte

Après l'envoi du dossier d'inscription de l'enfant, les services de l'Ufcv vont procéder à la création ou actualisation du fichier famille. Une fois terminée, vous recevrez votre identifiant et code d'accès par email (adresse qui aura été saisie dans le dossier d'inscription).

Délai de traitement : 7 jours maximum.



Étape 3 : connexion à mon espace personnel sécurisé

Une fois mon compte activé, vous pouvez vous connecter sur votre espace personnel privé comme précisé dans les pages précédentes.

Étape 4 : Procéder à la réservation de place pour mon enfant à l'accueil de loisirs ou périscolaire de ma commune

- Sur la page de votre compte de l'Espace Famille, cliquez sur
 - Si plusieurs de vos enfants sont enregistrés sur le portail, choisissez l'enfant pour lequel vous souhaitez faire la réservation.
 - Choisissez également l'établissement, le mode d'accueil et la période concernée. (si rien de s'affiche, il faut cocher la case « voir tous les accueils »)
- Vous voici sur le planning de réservation. Les possibilités de réservation sont définies dans les conditions d'utilisation du service fixées par la collectivité.
 - Sélectionner les jours à réserver.
 - Validez. Un récapitulatif s'affiche.

ATTENTION : une demande de réservation n'est pas toujours acceptée. En effet, celle-ci doit être traitée par les services de l'Ufcv et est fonction des délais de réservation fixés dans les conditions d'utilisation et le nombre de places disponibles.

Vous pouvez visualiser l'état de vos réservations dans le détail de celle-ci, sur la page d'accueil de votre espace personnel.





SERVICE D'ASSISTANCE DISPONIBLE

En cas de difficulté, contactez l'Ufcv par email à EspaceFamille.EST@ufcv.fr en exposant votre problème.

Un salarié de l'Ufcv prendra connaissance de votre difficulté et vous contactera pour vous accompagner.

